

L'EUROPE

UN CHEMIN D'AVENIR

N° 14

L'Union européenne se mobilise

pour favoriser le
développement de nos régions

P2 POURQUOI L'U.E.
A-T'ELLE ÉTÉ CRÉÉE?

P4 LES ANNÉES 50

P6 LES POLITIQUES DE
COHÉSION

P8 QUEL BUDGET ?

P10 RÉPARTITION
DU BUDGET

P12 DES PROJETS
EN EUROPE

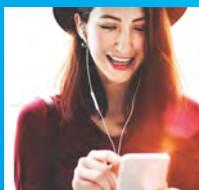
P14 DES PROJETS
EN BRETAGNE

P16 ET DEMAIN ?

P18 COMMENT ACCÉDER
À CES FONDS ?



Pourquoi avoir mis en place cette union d'États et de Régions sur le continent européen ?



L'objectif de l'Union européenne était et reste toujours de réussir à faire vivre ensemble, dans un respect mutuel et dans la paix des peuples, des États qui, tout en ayant une culture commune, n'avaient de cesse de se combattre pour faire face à leurs ambitions, ou pour répondre à leurs besoins.



DEPUIS 70 ANS LES COMBATS FRATRICIDES ONT CESSÉ

COMMENT ET POURQUOI ?

Comment ces peuples au passé douloureux ont-ils pu accepter de bâtir une Communauté européenne qui est devenue une Union d'États et de peuples ?

Entre 1950 et 2005, 28 États du continent européen ont choisi librement de vivre ensemble, en se donnant progressivement des règles qui assurent à tous une égale reconnaissance de leurs droits et de leurs devoirs, afin de réussir à vivre en paix, paix basée sur la justice et la liberté.

Mais pour que vivent la paix et la liberté entre les États et les peuples, très vite il a été décidé de soutenir les États pour que tous puissent proposer à leurs citoyens des conditions de vie décentes qui leur permettent de **regarder l'avenir avec confiance.**



Que s'est-il passé lors des années 50 ?



Après la guerre et pour consolider la paix revenue sur le continent, 6 pays (l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas) se sont mis d'accord en 1950 pour :

> créer la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier

permettant à ces Etats de travailler ensemble pour produire l'énergie et les matériaux dont ils avaient besoin pour reconstruire le continent.

> imaginer aussi des structures démocratiques

garantissant le fonctionnement de cette communauté avec :

- Une Haute Autorité pour gérer la CECA.
- Un Parlement pour légiférer.
- Une Cour de Justice pour veiller au respect de la législation.

Ces structures ont depuis lors été complétées par d'autres au fur et à mesure de leurs besoins avec l'aide de la BCE (Banque Centrale Européenne) et du CESE (Comité Économique et Social Européen).



Depuis le premier jour, les responsables des Etats membres de la Communauté européenne devenue Union européenne ont compris que pour que les européens puissent vivre en paix et regarder l'avenir avec confiance, ils avaient besoin de soutien pour améliorer leurs conditions de vie et en particulier pour :

- > Se nourrir
- > Se loger
- > Travailler
- > Se former tout au long de la vie
- > Vivre dans un environnement sain

La Communauté européenne était consciente qu'il fallait peu à peu aider les Etats membres à faire converger leurs niveaux de vie pour créer de la cohésion entre tous.



Malgré tout ce qui a été mis en place, il reste beaucoup à faire !

C'est ainsi qu'ont été mises en place des politiques de cohésion

auxquelles les Etats peuvent avoir recours lorsqu'ils en ont besoin

La PAC

Afin de faire face à l'insuffisance de la production alimentaire, la Communauté européenne a lancé en 1962 la Politique Agricole Commune (la PAC)

pour améliorer la productivité agricole et développer le marché des produits agricoles. Depuis, cette PAC s'est transformée au fur et à mesure de l'évolution de l'agriculture jusqu'à ce jour.

Les fonds de cohésion

Depuis 1994, pour aider les États dont le Revenu National Brut (RNB) est inférieur à 90 % de la moyenne communautaire, les États membres ont décidé de créer un fonds de cohésion

...en vue de soutenir en particulier les investissements concernant le développement durable, l'efficacité énergétique, la croissance verte, l'accès à l'emploi.



Les Fonds Européens Structurels et d'Investissement (FESI)

Mais en plus, pour accompagner le développement des territoires et aider les habitants à construire leur avenir, plusieurs aides ont été proposées auxquelles on pouvait faire appel.

> Dès 1957

Le **Fonds Social Européen (FSE)** est créé pour investir dans le capital humain, notamment faciliter l'accès à l'emploi et améliorer la formation des citoyens dans l'économie sociale de marché.

> En 1975

Mise en place du **Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)**, en vue de soutenir les efforts des régions pour l'amélioration de leurs économies et leur attractivité. En France, il a financé le TGV par exemple.

> En 2013

Le **Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP)** regroupe plusieurs fonds européens en vue de soutenir la pêche, les ports et l'aquaculture.

> En 2014

Pour soutenir le développement rural concernant des mesures agro-environnementales et climatiques, mise en place d'aides aux zones défavorisées, avec le **Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)**, qui s'intègre aux deux piliers de la PAC.

...pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

70 % du budget européen est consacré à la PAC et aux Fonds Structurels d'Investissement et de Cohésion

...mais bien d'autres aides se sont mises en place au fur et à mesure des nouveaux besoins

VOICI LES PRINCIPALES :

> En 1984

L'Europe pour les citoyens

... pour faire comprendre l'Union européenne et encourager la citoyenneté.

> En 1987

Le programme Erasmus

...pour l'éducation et la mobilité des jeunes, programme qui s'est élargi à d'autres publics : chefs d'entreprise, apprentis, professeurs.



> En 1992

Le programme Life

Instruments financiers pour l'environnement et le climat, pour protéger les sites naturels (Natura 2000) et soutenir les actions innovantes dans les pays tiers.

> En 2002

Le fonds européen de solidarité à la suite des inondations en Europe centrale.

> En 2007 puis 2014

Le programme COSME

...pour renforcer la compétitivité des PME.

> En 2014

Un fonds européen de défense, le FED, créé après la crise ukrainienne.

> En 2014

Horizon 2020

regroupe les programmes liés à la recherche et à l'innovation.

> En 2020

Un fonds pour la **transition écologique** appelé le « Pacte Vert » afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

... Sans compter les autres aides...

> En 2021

Europe créative

...pour soutenir les secteurs audiovisuels, culturels et créatifs en Europe.



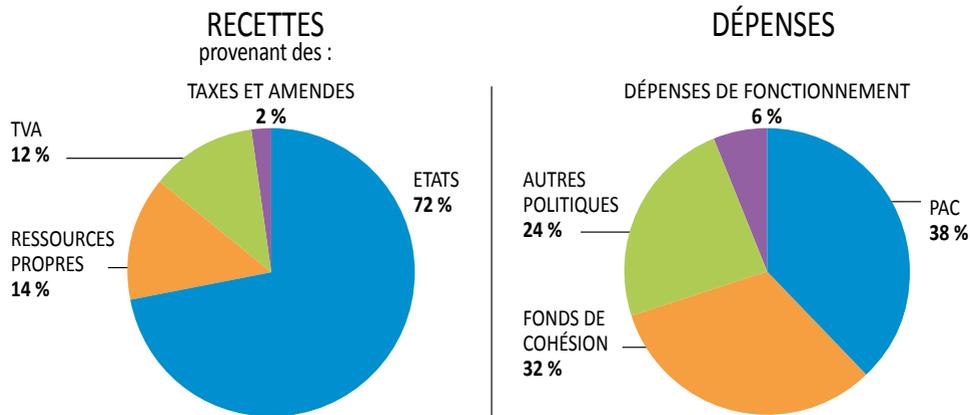
Quelle est la part de ces fonds mis à disposition des États, des Régions et des citoyens dans le budget de l'Union européenne ?

LE BUDGET DE L'UNION EUROPÉENNE

C'est un **budget modeste** qui représente 1 % des richesses produites par les États membres soit 148,8 milliards d'€ par an. (le budget de la France : 302 milliards d'€).

UE

LES RECETTES ET DÉPENSES DE L'UNION EUROPÉENNE EN 2019



En réalité, **94 % des recettes retournent dans les États membres.**
Seuls **6 %** sont affectées aux dépenses de fonctionnement.

CE QUI A ÉTÉ REÇU ENTRE 2016 ET 2020

EN FRANCE



La France est la première bénéficiaire des dépenses européennes soit 13,5 milliards d'€ en 2017 dont 9,2 milliards d'€ pour la PAC et les fonds de cohésion.



EN BRETAGNE



Pour accompagner 19 000 projets, 1 047 M € ont été programmés :

- **285 M €** pour le FEADER.
- **182 M €** pour le développement régional (FEDER).
- **142 M €** pour le FSE.
- **14 M €** dans le cadre du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP).

C'est donc plus d'un milliard d'euros versés par l'Union européenne qui ont irrigué la Bretagne et qui s'ajoutent au budget général de la Région.

Depuis des années ces fonds soutiennent de nombreux projets qui ont renforcé la **cohésion** des territoires



EN EUROPE...



Des milliers de projets ont bénéficié des Fonds Structurels et d'Investissement Européens dont l'objet est une meilleure harmonisation des niveaux d'équipements entre les différents États membres.

Par exemple :

> en Pologne

La modernisation des réseaux ferroviaires et de l'habitat.

> en Autriche

Le soutien à la croissance et à l'emploi.

> en Grèce

L'investissement dans les routes et les transports mais aussi dans des structures éducatives et culturelles.

> en Espagne

La création d'un hôpital transfrontalier.

etc....



...COMME EN FRANCE



...où partout on a vu se développer des projets cofinancés par ces fonds de cohésion pour harmoniser les équipements régionaux et développer l'emploi.

Par exemple :

> à Tourcoing :

Création d'un Centre européen de textile innovant.

> à Toulouse :

Une école de la deuxième chance.

> en Martinique :

La modernisation et l'extension des équipements aéroportuaires et des structures touristiques.

> en Bourgogne :

Mise en place d'un observatoire du climat et d'un Plan d'amélioration des performances énergétiques de l'habitat.

> dans l'Est :

La ligne TGV Est.

> en Guadeloupe :

Une université régionale des métiers.

> sur l'ensemble du territoire :

Le Plan Très Haut Débit.

Mais aussi en Bretagne avec de multiples projets et équipements cofinancés par ces fonds européens

PROJETS ET ÉQUIPEMENTS QUI ONT ÉTÉ RÉALISÉS :

> avec le FEADER

Des projets liés aux mutations de l'espace rural, de l'agriculture.

> avec le FSE

De nombreux projets visant à améliorer la formation professionnelle, l'accès à l'emploi, la qualité des conditions de travail et l'inclusion sur le marché du travail.

> avec le FEDER

L'accompagnement des projets qui vient renforcer la compétitivité et l'attractivité de la région avec par exemple le métro de Rennes, le TGV Ouest, la passerelle du Mont Saint-Michel...

> avec le FEAMP

Le soutien aux filières pêche et aquaculture ainsi que le développement du littoral.



UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec les Fonds européens
structures et d'investissement

Si vous voyez ce logo, c'est
que l'Union européenne a
apporté son soutien à ce
projet !

PROJETS ET ÉQUIPEMENTS QUI SONT EN COURS DE RÉALISATION

> à Brest :

L'Euro-Argo, ce programme scientifique visant à mesurer à tout instant la température et la salinité de l'eau, le téléphérique...

> à Saint-Malo :

La rénovation du quartier de la Découverte avec l'installation d'une clinique, d'un laboratoire...

> à Vitré :

Mise en place d'un chantier d'insertion pour une vingtaine de personnes.

> à Redon :

Réaménagement de la gare avec l'arrivée du LGV et la mise en place d'un pôle d'échanges multimodal.

Aujourd'hui, la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil européen* ainsi que les institutions qui gèrent ces fonds réfléchissent à leur avenir



L'avenir, c'est une Europe plus intelligente, plus verte, plus connectée, plus sociale, plus proche de ses citoyens.

Du fait du Brexit et de la diminution des recettes que cela engendre, mais aussi de la nécessaire simplification et des objectifs qu'elles se sont fixés, ces institutions mettent en place de nouvelles mesures pour renforcer leur efficacité.



AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT

- Une approche plus adaptée au développement régional.
- Simplifier les règles.
- Assouplir les cadres pour les rendre plus pertinents et efficaces.
- Encourager la gestion des programmes.
- Améliorer la communication.



RENDRE PLUS EFFICACE LES FINANCEMENTS

- Renforcer le lien avec la Commission européenne.
- Permettre des synergies entre les différents fonds européens.
- Rendre les investissements plus performants.
- Optimiser leur utilisation.



* Conseil européen : institution réunissant les représentants des États membres de l'Union européenne.

Comment ces fonds arrivent-ils jusque dans les territoires ?



La définition des montants à affecter à la politique de cohésion est fixée dans le cadre des « perspectives financières » du budget pluriannuel (7 ans) de l'Union européenne.

De 2014 à 2020, 325 milliards d'€, soit un tiers du budget, ont été consacrés à la politique de cohésion au bénéfice des 28 Etats membres.

Les gouvernements nationaux se sont mis d'accord sur la répartition des fonds entre eux au niveau du Conseil européen.

Chaque État affecte ensuite ces fonds à des programmes nationaux ou régionaux.

En France, la Région est autorité de gestion pour répartir ces fonds et en assurer le suivi.



Comment accéder à ces fonds ?

Ces fonds européens structurels et d'investissements, les FESI, sont disponibles dans votre Conseil régional qui en assure la plus grande partie de la gestion.

1/

Au départ, le porteur de projet avec l'aide de la collectivité territoriale présente un projet suivant un code logique qui permet d'identifier les axes stratégiques qui pourraient correspondre à la dimension européenne et donc lui permettre d'avoir accès à un cofinancement européen.

2/

Le porteur de projet doit obligatoirement faire appel à des cofinancements avec en particulier la Banque Centrale Européenne (BCE) et la Banque des Territoires qui s'engagent à ses côtés.

3/

Enfin, les autorités de gestion (en France : le Conseil régional pour la plupart des fonds) évaluent les projets, et mettent en place le FESI adapté.





3 Acteurs qui peuvent vous aider à comprendre et à bénéficier de ces politiques :

- > Le Conseil régional de Bretagne
- > La Banque des Territoires
- > La Maison de l'Europe

CONTACT



Maison de l'Europe
de Rennes et Haute Bretagne
Centre d'information Europe Direct

10, place du Parlement de Bretagne
35000 RENNES • Tél.: 02 99 79 57 08

Mail : maisoneuropederennes@gmail.com



Maison Europe Rennes



@Mde-CIED-Rennes



europe_cap_ouest



Maison de l'Europe de Rennes -
Centre d'information Europe Direct Cap Ouest

La présente publication n'engage pas
la Commission européenne ni les
partenaires de la publication.

LES PARTENAIRES DE LA PUBLICATION



BANQUE des
TERRITOIRES



LES PARTENAIRES DE LA MAISON DE L'EUROPE



rennes.fr
VIVRE EN INTELLIGENCE



CARL ZEISS VISION



Conseil régional des notaires
de la Cour d'Appel de Rennes

